ANNEXE N°1 AU CCAP

RÉFÉRENCE DE CALCUL DES HEURES D'INSERTION À RÉALISER POUR LE MARCHÉ

LOT N°	LIBELLE DU LOT	PART DE MAIN D'ŒUVRE RETENUE	TAUX D'INSERTION APPLIQUE
UNIQUE	RN 21 - aménagement de l'accès sud de Villeneuve-sur-Lot - Travaux de finition	15 %	**5 %**

Formule de calcul des heures d'insertion à réaliser :

$$\frac{\text{Montant HT du lot} \times \text{Part de main d'œuvre} \times \text{Taux d'insertion}}{30\ €} = \textbf{Engagement d'insertion}$$

30€ représente l'heure de travail chargée.

NOTE D'INFORMATION

Après attribution et notification du marché, un tableau des heures d'insertion à réaliser, basées sur le calcul ci-dessus et le montant H.T. de l'offre retenue vous sera transmis par le facilitateur désigné à l'article 11 / 1-4-4 du présent CCAP.